

LES HOTELS SIETHO EN COTE D'IVOIRE (1968-1999) : GENESE, RAYONNEMENT ET TRANSMISSION DE LA MEMOIRE TOURISTIQUE A L'ERE NUMERIQUE

Ahiza Célestine NAMOI

*Ecole Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan,
celestine.namoi06@gmail.com*

Zahoua Roland AHOUMAN

*Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI),
roland5.ahouaman@uvci.edu.ci*

Résumé / Abstract

Les hôtels SIETHO ont occupé une place centrale dans la politique de développement touristique et d'aménagement du territoire mise en œuvre par la Côte d'Ivoire au lendemain des indépendances. Pourtant, leur contribution à la construction de l'identité touristique nationale demeure peu documentée et faiblement valorisée dans les espaces numériques contemporains. Cet article analyse la genèse, le rayonnement et les transformations du réseau hôtelier SIETHO entre 1968 et 1999, tout en interrogeant les modalités de transmission de sa mémoire à l'ère numérique. La recherche s'appuie sur une approche qualitative mobilisant des archives administratives, des documents institutionnels, la presse de l'époque et des entretiens avec des acteurs du secteur touristique. L'étude montre que les hôtels SIETHO ont constitué des instruments stratégiques de modernisation économique, de promotion territoriale et de visibilité internationale. Elle met également en évidence le potentiel des dispositifs numériques pour préserver, diffuser et réactualiser cet héritage. L'article contribue ainsi aux réflexions sur la patrimonialisation numérique du tourisme et la sauvegarde de la mémoire collective en Afrique.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, développement territorial, patrimonialisation numérique, SIETHO, tourisme.

Abstract

SIETHO hotels played a central role in the tourism development and land-use planning policies implemented by Côte d'Ivoire in the years following independence. However, their contribution to building a national tourism

identity remains poorly documented and undervalued in contemporary digital spaces. This article analyzes the genesis, influence, and transformations of the SIETHO hotel network between 1968 and 1999, while also examining how its legacy is transmitted in the digital age. The research employs a qualitative approach, drawing on administrative archives, institutional documents, contemporary press articles, and interviews with stakeholders in the tourism sector. The study demonstrates that SIETHO hotels served as strategic tools for economic modernization, territorial promotion, and international visibility. It also highlights the potential of digital technologies to preserve, disseminate, and update this heritage. The article thus contributes to discussions on the digital preservation of tourism heritage and the safeguarding of collective memory in Africa.

Keywords: Côte d'Ivoire, territorial development, digital heritage, SIETHO, tourism.

1. Introduction

Au lendemain des indépendances africaines, plusieurs États ont inscrit le tourisme dans leurs stratégies de développement économique et de rayonnement international. En Côte d'Ivoire, sous la présidence de Félix Houphouët-Boigny, le tourisme est progressivement devenu un levier de modernisation territoriale, de diversification économique et d'attractivité internationale (Akindès, 2004 ; Dozon, 2011). C'est dans cette dynamique que fut créée la Société Ivoirienne d'Expansion Touristique et Hôtelier (SIETHO), chargée de développer un réseau d'infrastructures hôtelières sur l'ensemble du territoire national. Les hôtels SIETHO participaient à une politique d'aménagement visant à désenclaver certaines régions, soutenir les activités économiques locales et promouvoir l'image de la Côte d'Ivoire comme destination touristique moderne. L'historiographie du développement économique de la Côte d'Ivoire post-indépendance a longtemps privilégié l'étude des cultures de rente (café, cacao), qui constituèrent les piliers de ce qu'on a appelé le « miracle ivoirien ». Les travaux de Samir Amin (1967), de Yves-André Fauré et Jean-François Médard (1982), ont abondamment documenté les ressorts et les limites de ce modèle

de croissance extravertie. En revanche, d'autres secteurs que l'État ivoirien a tenté de développer sont restés dans l'ombre de la recherche scientifique. C'est le cas des hôtels SIETHO qui demeurent peu étudiés dans la littérature scientifique consacrée au patrimoine touristique ivoirien. Leur mémoire est aujourd'hui confrontée aux risques d'effacement liés à la disparition progressive des témoins, à la dégradation des archives et à l'insuffisance des dispositifs de conservation numérique. Ainsi, pour la mémoire socio-discursive, nous posons la problématique suivante : comment les hôtels SIETHO ont-ils contribué à la construction du paysage touristique ivoirien entre 1968 et 1999, et dans quelle mesure les technologies numériques peuvent-elles aujourd'hui favoriser la préservation et la transmission de leur mémoire ? L'objectif de cet article est d'analyser le rôle historique des hôtels SIETHO dans le développement touristique de la Côte d'Ivoire en examinant les possibilités de transmission numérique de cet héritage. Pour y parvenir, nous interrogerons sur :

- les conditions de création et de développement du réseau SIETHO ;
- la contribution des hôtels SIETHO au développement territorial et touristique ;
- les facteurs ayant conduit à son déclin ou à sa transformation ;
- Et enfin, les mécanismes de patrimonialisation numérique susceptibles de préserver cette mémoire.

L'étude des hôtels SIETHO présente un intérêt qui dépasse le cadre sectoriel du tourisme. Elle offre un prisme singulier pour analyser les mécanismes du développement étatique ivoirien, les logiques d'aménagement du territoire poursuivies par le régime d'Houphouët-Boigny, et les processus de démantèlement des

sociétés d'État sous l'effet conjugué de la crise financière avec les conditions imposées par les institutions de Bretton Woods et la patrimonialisation numérique de préservation.

2. Positionnement théorique

L'étude des hôtels SIETHO en Côte d'Ivoire (1968-1999) s'inscrit dans une réflexion plus large sur les rapports entre tourisme, mémoire collective et communication patrimoniale. En tant qu'infrastructures emblématiques de la politique hôtelière post-indépendance, les hôtels SIETHO ne peuvent être réduits à de simples espaces d'hébergement. Ils constituent des objets socio-historiques porteurs de représentations, de discours et de pratiques qui ont contribué à façonner l'imaginaire touristique ivoirien. Dans cette perspective, la recherche sur les hôtels SIETHO met à nue les politiques publiques de développement postcoloniales et à la fois l'état de l'expansion touristique, des espaces de sociabilité et des supports de représentations participant à la construction de l'identité touristique nationale. Leur analyse nécessite ainsi une approche théorique capable d'articuler les dimensions historique, mémorielle et communicationnelle du phénomène étudié. Cette recherche mobilise principalement le modèle du cycle de vie des destinations touristiques proposé par Butler (1980). Selon cette approche, les espaces et infrastructures touristiques connaissent des phases successives d'émergence, de développement, de consolidation, de stagnation puis de déclin ou de renouvellement. Ce cadre permet d'interpréter la trajectoire historique des hôtels SIETHO à travers leur création dans le contexte des politiques de modernisation de l'État ivoirien, leur contribution au développement du tourisme national ainsi que les mutations qui ont affecté leur fonctionnement à partir des années 1980.

Cette perspective est complétée par les travaux sur la mémoire collective développés par Halbwachs (1950), selon lesquels la mémoire se construit socialement à travers des groupes, des lieux et des expériences partagées. Dans cette logique, les hôtels SIETHO peuvent être envisagés comme des espaces ayant contribué à la production et à la conservation d'une mémoire du tourisme ivoirien. Cette réflexion rejoint la notion de « lieux de mémoire » élaborée par Nora (1984-1992), qui désigne des espaces matériels ou symboliques investis d'une forte valeur mémorielle lorsque les pratiques qui leur donnaient sens tendent à disparaître. Les anciens hôtels SIETHO apparaissent ainsi comme des témoins d'une période importante de l'histoire économique et touristique de la Côte d'Ivoire. Enfin, la recherche s'appuie sur les approches contemporaines de la patrimonialisation numérique développées notamment par Cameron et Kenderdine (2007) ainsi que Giaccardi (2012). Ces travaux mettent en évidence le rôle des technologies numériques dans les processus de conservation, de médiation et de diffusion du patrimoine. Dans cette perspective, la communication numérique est appréhendée comme un dispositif permettant la circulation des récits, des images et des archives liées aux hôtels SIETHO, contribuant ainsi à la transmission et à la réactivation de leur mémoire auprès des nouvelles générations. L'articulation de ces trois approches théoriques permet d'analyser les hôtels SIETHO comme des infrastructures touristiques inscrites dans une dynamique historique, comme des lieux porteurs d'une mémoire collective et comme des objets de communication patrimoniale dont la visibilité et la signification se recomposent à l'ère numérique.

3. Méthodologie

3.1. Approche de recherche

Cette étude utilise une démarche qualitative de nature historico-documentaire, mobilisant une perspective compréhensive des

phénomènes touristiques et patrimoniaux. Conformément aux travaux de John W. Creswell (2014), l'approche qualitative permet d'explorer en profondeur les processus sociaux, historiques et institutionnels à travers l'interprétation de données textuelles, discursives et archivistiques.

3.2. Cadre spatio-temporel de l'étude

L'enquête a été réalisée pendant six mois et cette étude couvre l'ensemble du territoire ivoirien ayant accueilli des établissements relevant de la Société Ivoirienne d'Expansion Touristique et Hôtelière (SIETHO). L'objectif est de reconstituer le processus de création et de développement des hôtels SIETHO, d'évaluer leur contribution à la politique touristique ivoirienne entre 1968 et 1999, puis d'examiner les possibilités de valorisation de cet héritage à travers les technologies numériques contemporaines. Le prolongement de l'analyse jusqu'à la période contemporaine permet d'évaluer la présence ou l'absence de cet héritage dans les dispositifs numériques actuels.

3.3. Sources de données

Tout d'abord, les données de types historiques et institutionnels ont été mobilisées, à savoir : les archives nationales de Côte d'Ivoire, les rapports officiels du Ministère ivoirien du Tourisme, quelques documents administratifs et techniques relatifs à la SIETHO, des articles de presse publiés entre 1968 et 1999 et les témoignages d'anciens gestionnaires, employés et acteurs du secteur touristique. Une analyse de contenu est réalisée à partir des journaux de l'époque afin de saisir les discours publics entourant les hôtels SIETHO. Ces sources ont permis une reconstruction empirique des dynamiques institutionnelles et médiatiques, conformément à l'approche historico-documentaire développée en sciences sociales (Noël P., 2019). Les travaux académiques sur le tourisme en Afrique et ailleurs (Diagne, 2010 ; Mbaye, 2015), les recherches sur la

mémoire collective et le patrimoine (Halbwachs, 1950 ; Nora, 1984-1992 ; Paul Ricœur, 2000) ainsi que les études sur la patrimonialisation et le numérique (Cameron & Kenderdine, 2007 ; Giaccardi, 2012 ; UNESCO, 2003) ont permis de satisfaire aux exigences de recherche documentaire. Les entretiens semi-directifs enregistrés et retranscrits ont été effectués (cf. Tableau annexe).

3.5. Techniques d'analyse des données

Les données collectées ont été analysées à l'aide de l'analyse thématique de contenu inspirée des travaux de Mucchielli (2009). Cette méthode vise à identifier et à interpréter les unités de sens présentes dans les documents d'archives, les articles de presse et les entretiens. L'analyse a débuté par une lecture approfondie du corpus afin de repérer les thèmes récurrents liés à la genèse de la SIETHO, à son rayonnement touristique et à la transmission de sa mémoire. Les informations ont ensuite été regroupées en catégories thématiques correspondantes aux objectifs de la recherche. Cette démarche a permis de mettre en évidence les logiques historiques, institutionnelles et mémorielles qui ont marqué l'évolution des hôtels SIETHO entre 1968 et 1999. Une attention particulière a été accordée aux discours médiatiques et institutionnels afin de comprendre les stratégies de promotion touristique et les mécanismes de construction de la mémoire collective. Les thèmes identifiés ont ensuite été regroupés et interprétés à la lumière du contexte historique, patrimonial et communicationnel de l'étude. Les informations provenant des archives, des articles, de la presse et des entretiens ont été confrontées selon le principe de triangulation afin d'assurer la fiabilité de l'interprétation.

4. Résultats

4.1. La genèse du réseau hôtelier SIETHO (1968- 1975)

Les archives révèlent que la création de la SIETHO s'inscrivait dans la politique de modernisation touristique et économique

impulsée durant les années 1960. L'État ivoirien considérait alors le tourisme comme un secteur stratégique capable de soutenir la croissance économique et de renforcer la visibilité internationale du pays.

- ***Du « miracle économique ivoirien » à l'émergence du tourisme comme instrument de développement national***

La Côte d'Ivoire des années 1960 offre le spectacle d'une nation en pleine ascension économique. Entre 1960 et 1970, le produit intérieur brut croît à un rythme annuel moyen avoisinant les 8%, un taux qui soutient avantageusement la comparaison avec les économies les plus dynamiques du continent (Banque mondiale, 1978). Cette performance repose sur un triptyque bien rodé : une agriculture d'exportation florissante, dominée par le binôme café-cacao ; une politique d'ouverture aux capitaux étrangers qui attire investissements et compétences ; et un État interventionniste qui se veut le maître d'œuvre du développement national. Samir Amin, dans son analyse pionnière publiée en 1967, avait certes mis en garde contre les fragilités structurelles de ce modèle, sa dépendance à l'égard des cours mondiaux des matières premières, le caractère extraverti de la croissance, la faible redistribution des fruits du progrès mais au seuil des années 1970, l'optimisme demeurerait la tonalité dominante (Amin, 1967). C'est dans ce contexte de confiance économique que le tourisme commença à être envisagé comme un secteur susceptible de contribuer à la diversification de l'économie nationale. La Côte d'Ivoire disposait d'atouts objectifs pour développer une offre touristique : un littoral atlantique de plus de 500 kilomètres, des lagunes pittoresques, une couverture forestière encore abondante, des parcs naturels, un patrimoine culturel diversifié et, atout non négligeable dans le contexte géopolitique de l'époque, une stabilité politique qui tranchait avec l'instabilité chronique de plusieurs de ses voisins.

L'idée que le tourisme pouvait constituer un vecteur de développement pour les pays du Sud n'était pas propre à la Côte d'Ivoire. Elle s'inscrivait dans un mouvement intellectuel et institutionnel plus large, porté notamment par les Nations unies et la Banque mondiale, qui voyaient dans le tourisme international un moyen de transférer des devises du Nord vers le Sud. L'année 1967 avait d'ailleurs été déclarée « Année internationale du tourisme » par les Nations unies, et l'Organisation mondiale du tourisme multipliait les recommandations en direction des pays en développement (Cazes, 1992). En Afrique francophone, la Tunisie et le Maroc avaient ouvert la voie sur les entreprises hôtelières publiques dès le début des années 1960, avec des résultats qui semblaient encourageants. Le Sénégal de Léopold Sédar Senghor investissait dans le tourisme balnéaire en Casamance et sur la Petite Côte (Diop et Diouf, 1990). La Côte d'Ivoire n'entendait pas rester en retrait de ce mouvement.

L'émergence du tourisme comme instrument de développement national emmène les autorités ivoiriennes, au lendemain des indépendances, à diversifier les bases de la croissance économique. Si l'agriculture demeure le principal moteur de l'économie, le tourisme apparaît progressivement comme un secteur susceptible de contribuer à l'ouverture internationale du pays et à la modernisation des espaces régionaux.

Selon Gnamba Yao (2013, p.16), la Côte d'Ivoire inscrit officiellement le tourisme parmi les priorités de son développement dès le début des années 1970. Cette orientation se concrétise par la création d'un ministère spécialisé en 1970 et la mise en place d'organismes chargés de promouvoir les activités touristiques. Les documents de la Banque mondiale indiquent que le ministère du tourisme est créé en janvier 1970. La même source souligne que la SIETHO devient l'outil principal de construction et de gestion des infrastructures

hôtelières. On peut dire que la vision houpouétiste du tourisme dépassait la seule dimension économique. Le développement touristique devait servir simultanément plusieurs objectifs : attirer des devises étrangères, certes, mais aussi projeter une image de modernité et de stabilité à l'international, doter le territoire national d'infrastructures de qualité, favoriser le brassage culturel et, il faut bien le dire, manifester la puissance de l'État et de son chef. Jean-Pierre Dozon a finement analysé cette dimension de « politique du prestige » qui caractérisait nombre de réalisations du régime houpouétiste, qu'il s'agisse de l'urbanisme abidjanais, de la construction de Yamoussoukro ou du développement touristique (Dozon, 2000).

- ***La création de la SIETHO : cadre juridique, missions fondatrices et instrument de l'État « agent de développement ».***

La Société Ivoirienne d'Équipement Touristique et Hôtelier fut officiellement créée en 1968, dans le sillage de la mise en place des premières structures institutionnelles dédiées au tourisme. Sa création s'inscrivait dans un dispositif plus large qui comprenait la mise en place d'une direction du tourisme au sein du ministère du Plan (avant la création d'un ministère autonome du Tourisme en 1970), ainsi que la création d'organismes de promotion tels que l'Office ivoirien du tourisme et de l'hôtellerie (OITH).

La SIETHO reçut le statut de société d'État, c'est-à-dire d'une personne morale de droit public dotée de l'autonomie financière mais placée sous la tutelle du ministère en charge du tourisme. Ce statut lui conférait à la fois une capacité d'action propre elle pouvait contracter, acquérir des biens, recruter du personnel et un lien organique avec la puissance publique, qui définissait ses orientations stratégiques, nommait ses dirigeants et garantissait ses engagements financiers.

Les missions assignées à la SIETHO couvraient l'ensemble de la chaîne de valeur de l'équipement touristique et hôtelier. Il s'agissait en premier lieu de réaliser les études préalables à l'implantation d'infrastructures touristiques sur le territoire national, en identifiant les sites à fort potentiel et en définissant les programmes d'aménagement appropriés. En deuxième lieu, la SIETHO était chargée de la maîtrise d'ouvrage des projets de construction hôtelière décidés par le gouvernement, ce qui impliquait la passation des marchés, le suivi des chantiers et la réception des ouvrages achevés. En troisième lieu, elle devait assurer la gestion des établissements hôteliers du patrimoine public, soit directement, soit par l'intermédiaire de contrats de gestion passés avec des opérateurs spécialisés. Enfin, la SIETHO avait vocation à participer à la formation professionnelle des personnels du secteur touristique et hôtelier, en liaison avec les établissements de formation existants ou à créer.

Cette définition extensive du périmètre d'action de la SIETHO en faisait un acteur incontournable de la politique touristique nationale.

Elle concentrait entre ses mains des fonctions qui, dans un système plus libéral, auraient été réparties entre de multiples opérateurs publics et privés. Cette concentration des pouvoirs était cohérente avec la philosophie générale du développement étatique ivoirien, mais elle portait en germe les risques inhérents à tout monopole institutionnel : lourdeur bureaucratique, absence de concurrence, confusion entre les fonctions de planification, de réalisation et de gestion.

- ***Les premières réalisations et l'intégration dans les plans de développement et les fêtes tournantes de l'indépendance***

Les premières années d'existence de la SIETHO furent consacrées à la mise en place de l'institution et au lancement des premiers chantiers. La tâche était considérable : il s'agissait de construire pratiquement ex nihilo un réseau hôtelier national répondant aux normes internationales, dans un pays qui ne disposait au moment de l'indépendance que de quelques établissements hérités de la période coloniale, souvent vétustes et inadaptés aux exigences du tourisme moderne. Le Plan quinquennal de développement 1971-1975, document programmatique majeur, consacra d'importants crédits au secteur touristique et confia à la SIETHO la responsabilité de leur mise en œuvre (République de Côte d'Ivoire, 1971). Ce plan identifiait plusieurs axes prioritaires : la construction de grands hôtels de catégorie internationale à Abidjan, capitale économique et principale porte d'entrée du pays ; le développement de stations balnéaires sur le littoral, notamment à Assinie et Grand-Bassam ; l'aménagement de sites touristiques dans l'intérieur du pays, à Yamoussoukro, Korhogo, Man et Bouaké ; et la mise en valeur des parcs nationaux et réserves naturelles, en particulier le parc national de la Comoé et le parc national de Taï. L'ambition du plan touristique ivoirien se mesurait à la diversité des segments visés. Il ne s'agissait pas seulement de développer un tourisme balnéaire sur le modèle méditerranéen, mais de proposer une offre complète intégrant tourisme d'affaires, tourisme culturel, tourisme de nature et, dans une moindre mesure, tourisme cynégétique. Cette approche diversifiée reflétait à la fois la variété des atouts du pays et la conviction des planificateurs ivoiriens que le tourisme devait irriguer l'ensemble du territoire national, et non se concentrer sur quelques enclaves côtières.

Les premières réalisations de la SIETHO, durant la période 1968-1975, posèrent les fondations du réseau hôtelier national. À Abidjan, plusieurs établissements de standing furent construits ou rénovés pour répondre aux besoins d'une clientèle

d'affaires en croissance rapide. La capitale économique ivoirienne, qui accueillait le siège de la Banque africaine de développement depuis 1965 et un nombre croissant d'organisations régionales et de représentations d'entreprises internationales, avait besoin d'une capacité d'hébergement à la hauteur de son statut de métropole ouest-africaine. La SIETHO a contribué à satisfaire cette demande en lançant la construction de plusieurs hôtels qui allaient devenir des références dans le paysage hôtelier abidjanais. Parallèlement, des études d'aménagement furent engagées pour les pôles touristiques du littoral et de l'intérieur. La coopération technique française, par l'intermédiaire du Fonds d'aide et de coopération (FAC) et de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE, ancêtre de l'Agence française de développement), a joué un rôle significatif dans l'accompagnement de ces projets, tant sur le plan financier que sur le plan de l'expertise technique (Ministère français de la Coopération, 1975).

Des bureaux d'études français furent associés à la conception des plans d'aménagement touristique, apportant ainsi une expérience acquise dans les stations balnéaires du Languedoc-Roussillon et de la côte aquitaine. Les fêtes tournantes de l'indépendance constituaient l'un des principaux facteurs de l'expansion des hôtels SIETHO. Instaurées en 1964, elles visent à célébrer l'indépendance chaque année dans une ville différente afin de stimuler le développement régional. À Abengourou, par exemple, la préparation de la fête de 1968 entraîna la construction d'un hôtel SIETHO sur un domaine de quinze hectares. Cet établissement devient l'un des symboles de la modernisation urbaine de la ville. Ainsi, les hôtels SIETHO apparaissent comme des infrastructures stratégiques destinées à accueillir les délégations officielles, les visiteurs étrangers et les touristes nationaux...

4.2. Les hôtels SIETHO : instrument de rayonnement touristique national et d'aménagement du territoire (1975-1985)

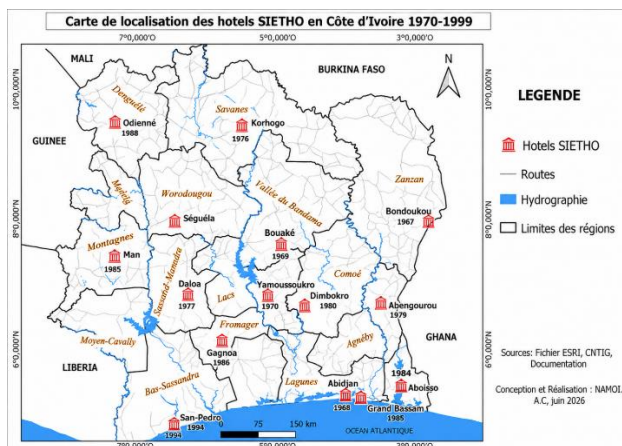
- ***L'expansion du réseau hôtelier national***

La décennie 1975-1985 constitue incontestablement l'âge d'or de la SIETHO. L'institution, désormais pleinement opérationnelle, disposait d'un budget d'investissement conséquent, d'un personnel formé et d'un mandat politique clair. Les réalisations de cette période furent impressionnantes par leur nombre, leur qualité et leur répartition géographique.

Le réseau hôtelier géré ou supervisé par la SIETHO s'étendit progressivement à l'ensemble du territoire national (FLATRES-MURY Huguette, 1972). Aux établissements construits durant la première phase vinrent s'ajouter de nouveaux hôtels dans les villes de l'intérieur : Bouaké, deuxième ville du pays et carrefour commercial ; Man, au cœur de la région montagneuse de l'Ouest, réputée pour ses paysages spectaculaires ; Korhogo, capitale du pays sénoufo, riche d'un patrimoine culturel et artisanal exceptionnel ; San Pedro, port en plein développement sur la côte sud-ouest ; Daloa, centre de la zone cacaoyère ; et bien entendu Yamoussoukro, la ville natale du président, en voie de transformation accélérée. Hauhouot Asseypo Antoine, dans ses travaux sur l'aménagement du territoire ivoirien, a souligné la dimension spatiale de la politique touristique mise en œuvre par la SIETHO : « Le maillage hôtelier réalisé par la SIETHO correspondait à une stratégie délibérée d'aménagement du territoire, visant à doter chaque région du pays d'infrastructures d'accueil susceptibles de stimuler le développement local » (Hauhouot, 2002, p. 189). Cette interprétation rejoint l'analyse plus générale de la politique d'aménagement d'Houphouët-Boigny, qui cherchait à corriger les déséquilibres spatiaux hérités de la colonisation en distribuant les investissements

publics sur l'ensemble du territoire, selon une logique qui mêlait rationalité économique et calcul politique.

La capacité d'hébergement totale gérée par la SIETHO atteignit, au milieu des années 1980, plusieurs milliers de chambres réparties dans une vingtaine d'établissements à travers le pays. Si ces chiffres peuvent paraître modestes au regard des standards des grandes destinations touristiques mondiales, ils représentaient un effort considérable pour un pays d'Afrique subsaharienne et plaçaient la Côte d'Ivoire parmi les pays les mieux dotés du continent en matière d'infrastructures hôtelières (Ministère du Tourisme, Annuaire statistique du tourisme, Abidjan, 1985).



• *Les pôles touristiques emblématiques*

Parmi les réalisations de la SIETHO qui ont marqué cette période, certaines méritent une attention particulière en raison de leur caractère emblématique et de leur impact sur le développement local. En effet, le complexe touristique d'Assinie, situé à environ 80 kilomètres à l'est d'Abidjan, sur une langue de sable entre l'océan Atlantique et la lagune Aby, constitue le projet phare du tourisme balnéaire ivoirien. La

SIETHO y supervisa la construction d'un ensemble hôtelier comprenant des bungalows, des installations de restauration et des équipements de loisirs nautiques. Le site d'Assinie devint rapidement un lieu de villégiature prisé, tant par les expatriés résidant à Abidjan que par une clientèle touristique internationale attirée par la promesse d'un séjour tropical dans des conditions de confort satisfaisantes. L'aménagement d'Assinie posait toutefois des questions environnementales érosion côtière, fragilité de l'écosystème lagunaire qui ne furent pas toujours suffisamment prises en compte dans la planification initiale.

Grand-Bassam, première capitale de la colonie de Côte d'Ivoire, offrait un tout autre profil touristique. Son patrimoine architectural colonial, ses plages et son atmosphère de ville historique en faisaient un site de tourisme culturel et balnéaire combiné. La SIETHO intervint à Grand-Bassam pour développer des infrastructures d'accueil adaptées, tout en contribuant de manière indirecte à la préservation de certains bâtiments historiques.

Le classement ultérieur de Grand-Bassam au patrimoine mondial de l'UNESCO, intervenu en 2012, consacra la valeur patrimoniale d'un site que les premiers aménagements touristiques avaient contribué à faire connaître, même si les motivations initiales étaient davantage économiques que patrimoniales. À Yamoussoukro, le développement hôtelier s'inscrivait dans le projet politique grandiose de transformation de la ville en nouvelle capitale. L'Hôtel Président, imposant établissement de catégorie supérieure construit avec le concours de la SIETHO, était destiné à accueillir les dignitaires étrangers et les participants aux nombreuses conférences et sommets que le président Houphouët-Boigny aimait organiser dans sa ville natale. Le caractère surdimensionné de certains de ces équipements par rapport à la demande réelle fut régulièrement

pointé par les observateurs, mais cette critique relevait d'une logique économique à laquelle le pouvoir politique opposait une logique de prestige et de souveraineté (Dozon, 2000).

Dans le nord du pays, la SIETHO développa une offre orientée vers le tourisme culturel et de découverte. La région de Korhogo, avec ses villages sénoufos traditionnels, ses tisserands, ses forgerons et ses danseurs masqués, constituait un réservoir d'attractivité touristique que les planificateurs cherchèrent à exploiter. La construction d'hôtels adaptés à une clientèle internationale exigeante devait permettre d'allonger la durée de séjour des visiteurs et de diversifier l'offre touristique au-delà du seul produit balnéaire. Les résultats, en termes de fréquentation, restèrent cependant en deçà des attentes, en raison notamment de l'éloignement géographique et de la relative difficulté d'accès de ces régions.

- ***La SIETHO comme vitrine internationale et les limites de ce modèle***

Au-delà de sa fonction d'opérateur hôtelier, la SIETHO a joué un rôle non négligeable dans la stratégie de communication internationale de la Côte d'Ivoire. Les hôtels qu'elle gérant n'étaient pas de simples lieux d'hébergement ; ils constituaient des vitrines de la modernité ivoirienne, des espaces de représentation où le pays donnait à voir l'image qu'il souhaitait projeter de lui-même.

Cette dimension de vitrine était particulièrement manifeste à Abidjan, où les grands hôtels accueillaien les conférences internationales, les réceptions diplomatiques et les événements culturels qui jalonnaient la vie de la capitale économique. La Côte d'Ivoire, qui se positionnait comme un pôle de stabilité et de prospérité en Afrique de l'Ouest, avait besoin d'infrastructures hôtelières capables de soutenir cette image. La qualité des

prestations offertes dans les établissements de la SIETHO contribuait, à sa mesure, au rayonnement international du pays.

Le tourisme d'affaires représentait d'ailleurs une part significative de la fréquentation hôtelière. Abidjan, siège de la Banque africaine de développement, de plusieurs agences onusiennes et de nombreuses entreprises internationales, générait un flux régulier de voyageurs d'affaires dont les exigences en matière d'hébergement et de services étaient élevées. Ce segment de clientèle, plus stable et plus rémunérateur que le tourisme de loisirs, constituait un marché naturel pour les établissements de la SIETHO.

La participation de la Côte d'Ivoire aux grands salons internationaux du tourisme Salon mondial du tourisme de Paris, Internationale Tourismus-Börse (ITB) de Berlin, World Travel Market de Londres était coordonnée par le ministère du Tourisme en liaison avec la SIETHO et l'Office ivoirien du tourisme.

Ces manifestations offraient l'occasion de présenter l'offre touristique ivoirienne aux professionnels du secteur et au grand public des pays émetteurs, principalement européens. Les supports promotionnels brochures, affiches, films mettaient en avant les atouts naturels et culturels du pays ainsi que la qualité des infrastructures d'accueil développées par la SIETHO (OITH, Rapports annuels, 1978-1984).

Il serait toutefois réducteur de présenter la période 1975-1985 comme une ère de succès sans ombre pour la SIETHO. Plusieurs faiblesses structurelles, perceptibles dès cette phase de rayonnement, annonçaient les difficultés futures. La première tenait à la rentabilité économique des investissements réalisés. Si les établissements situés à Abidjan bénéficiaient de taux d'occupation satisfaisants, tirés par le tourisme d'affaires et les conférences internationales, la situation était sensiblement

différente dans les villes de l'intérieur, où la demande touristique restait insuffisante pour rentabiliser des infrastructures coûteuses. Certains hôtels construits par la SIETHO dans des villes secondaires fonctionnaient à des taux d'occupation très faibles, ne couvrant pas leurs charges d'exploitation et encore moins l'amortissement des investissements. Cette situation, récurrente dans les politiques touristiques volontaristes des pays en développement, illustre le décalage fréquent entre les ambitions de l'offre et la réalité de la demande (Cazes, 1992).

La deuxième faiblesse résidait dans la gestion des ressources humaines. Le secteur touristique et hôtelier exige un personnel qualifié et motivé, dont la compétence se mesure au quotidien dans la qualité du service offert aux clients. Or la SIETHO, comme la plupart des sociétés d'État ivoiriennes, souffrait de pratiques de recrutement parfois plus guidées par les logiques de clientélisme politique que par les critères de compétence professionnelle. Fauré et Médard ont amplement documenté les mécanismes par lesquels les sociétés d'État servaient de réservoir d'emplois pour les réseaux du parti unique et de l'appareil étatique (Fauré et Médard, 1982). La SIETHO n'échappait pas à cette logique, avec des conséquences prévisibles sur la qualité de sa gestion. Une troisième limite concernait les rapports entre la SIETHO et le secteur privé. La position dominante de la société d'État dans le paysage hôtelier national décourageait l'initiative privée et maintenait le secteur dans une dépendance excessive à l'égard de la puissance publique. Les rares opérateurs privés qui investissaient dans l'hôtellerie ivoirienne le faisaient le plus souvent en partenariat avec la SIETHO ou dans des niches que celle-ci ne couvrait pas, sans véritable concurrence qui aurait pu stimuler l'innovation et l'amélioration des services.

4.3. Les mutations du secteur touristique : crise, restructuration et reconversion des hôtels SIETHO (1980 et 1999)

La crise économique des années 1980, les programmes d'ajustement structurel et les transformations de l'économie touristique ont progressivement modifié les conditions de fonctionnement du réseau. L'ouverture accrue au secteur privé et les restructurations institutionnelles ont entraîné la fermeture, la privatisation ou la reconversion de plusieurs établissements.

- ***L'onde de choc de la crise économique***

Le retournement de la conjoncture économique internationale, engagé au début des années 1980 avec la baisse des cours des matières premières agricoles, s'est imposé à la Côte d'Ivoire avec une intensité inattendue, déjouant les anticipations des analystes les plus expérimentés. Les prix du cacao et du café, qui avaient assuré la prospérité du pays pendant deux décennies, s'effondrèrent en l'espace de quelques années. Les termes de l'échange se dégradèrent dramatiquement, les recettes d'exportation diminuèrent et les déficits budgétaires se creusèrent. En 1987, la Côte d'Ivoire, incapable de faire face au service de sa dette extérieure, déclarait la cessation de paiements. Le « miracle ivoirien » avait vécu (Contamin et Fauré, 1990). Les répercussions de la crise sur le secteur touristique furent immédiates et profondes. L'État, confronté à des contraintes budgétaires sans précédent, réduisit drastiquement ses dotations aux sociétés publiques, y compris à la SIETHO. Les crédits d'investissement se tarirent, rendant impossible la construction de nouvelles infrastructures et même l'entretien du parc existant. La qualité des établissements commença à se dégrader, entraînant une baisse de la fréquentation qui aggravait à son tour les difficultés financières, dans un cercle vicieux caractéristique des situations de déclin.

Par ailleurs, la détérioration du climat économique général affecta la demande touristique. Les entreprises étrangères, confrontées aux difficultés de l'économie ivoirienne, réduisirent leur présence ou ajustèrent à la baisse leurs budgets de déplacement. Le tourisme d'affaires, qui avait constitué le segment le plus dynamique et le plus rémunérateur de la clientèle hôtelière, accusa un recul sensible. Le tourisme de loisirs, déjà fragile, pâtit de la dégradation de l'image du pays et de la concurrence croissante d'autres destinations africaines le Kenya, le Sénégal qui bénéficiaient de politiques de promotion plus efficaces. Alain Dubresson, dans son analyse des dynamiques urbaines en Côte d'Ivoire, a décrit avec précision les effets de la crise sur le tissu économique abidjanais, y compris sur le secteur des services et de l'hôtellerie : « La crise qui frappe la Côte d'Ivoire à partir de 1980 n'épargne aucun secteur de l'économie. Le ralentissement de l'activité se traduit par une contraction de la demande de services aux entreprises, dont l'hôtellerie de standing constitue l'une des composantes » (Dubresson, 1989, p. 247).

- ***Les programmes d'ajustement structurel et l'érosion du modèle étatiste de développement***

La crise financière ouvrit la porte à l'intervention des institutions de Bretton Woods, qui conditionnèrent leur soutien à la mise en œuvre de réformes structurelles profondes. Les programmes d'ajustement structurel (PAS), négociés avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, comportaient un ensemble de mesures visant à réduire le rôle de l'État dans l'économie, à libéraliser les marchés, à comprimer les dépenses publiques et à privatiser les entreprises du secteur parapublic. Le secteur des sociétés d'État constituait l'une des cibles prioritaires des réformateurs. Un rapport de la Banque mondiale publié en 1988 dressait un bilan sévère de la gestion du secteur parapublic ivoirien, dénonçant les « sureffectifs, l'absence de contrôle de

gestion rigoureux, la confusion entre objectifs commerciaux et objectifs politiques, et le poids excessif des subventions publiques dans le fonctionnement des entreprises d'État » (Banque mondiale, 1988, p.45). La SIETHO, comme l'ensemble des sociétés d'État du secteur touristique, était directement concernée par ce diagnostic. Les prescriptions des PAS en matière de réforme du secteur parapublic s'articulaient autour de trois axes : la liquidation des entreprises structurellement déficitaires et sans perspective de redressement ; la restructuration des entreprises jugées viables mais nécessitant une remise en ordre de leur gestion ; et la privatisation des entreprises susceptibles d'intéresser des repreneurs privés. Pour la SIETHO, le processus oscillerait entre ces trois options selon les établissements et les périodes, dans un mouvement qui s'étala sur près d'une décennie. Il convient de souligner que la mise en œuvre des PAS en Côte d'Ivoire ne fut pas un long fleuve tranquille. Les résistances furent nombreuses, tant au sein de l'appareil d'État où les sociétés d'État constituaient des bastions de pouvoir et de patronage que dans la société civile, où les conséquences sociales de l'ajustement (suppressions d'emplois, réduction des services publics, hausse du coût de la vie) suscitèrent un mécontentement croissant. Bonnie Campbell a analysé avec acuité les contradictions et les effets sociaux des PAS en Afrique, soulignant le décalage entre la rationalité économique des réformateurs et les réalités sociopolitiques des pays concernés (Campbell, 1989).

4.4. La restructuration progressive, la privatisation du patrimoine hôtelier de la SIETHO et la redéfinition du rôle de l'état

- ***La restructuration progressive des hôtels SIETHO***

La restructuration de la SIETHO s'engagea véritablement au cours de la seconde moitié des années 1980, dans le cadre plus large du Programme d'ajustement du secteur parapublic

(PASEP). Ce programme, financé par la Banque mondiale et mis en œuvre sous la supervision du Comité de restructuration des entreprises publiques créé à cet effet, prévoyait l'examen systématique de la situation financière et des perspectives de chaque société d'État, en vue de déterminer son sort : maintien sous contrôle public avec restructuration, privatisation ou liquidation.

Pour la SIETHO, les audits successifs mirent en évidence une situation financière très dégradée : endettement excessif, charges de personnel disproportionnées par rapport au chiffre d'affaires, patrimoine immobilier vieillissant nécessitant des investissements de rénovation considérables, et pertes d'exploitation récurrentes que les subventions publiques, elles-mêmes en diminution, ne suffisaient plus à combler. Les rapports d'audit recommandèrent une série de mesures d'urgence : réduction des effectifs, fermeture des établissements les plus déficitaires, renégociation des contrats de fourniture et mise en place d'outils de gestion plus rigoureux.

Ces mesures furent appliquées avec une lenteur et une inégalité qui reflétaient les tensions entre la logique technocratique de la restructuration et les considérations politiques qui pesaient sur chaque décision. La fermeture d'un hôtel dans une ville de province n'était pas seulement un acte de gestion ; c'était un événement politique qui affectait l'économie locale, privait certains notables de ressources et de prestige, et pouvait être interprété comme un abandon de la région par l'État central. Dans un contexte de montée des tensions sociales et politiques qui aboutiraient, au début des années 1990, à l'instauration du multipartisme et à l'ouverture d'une période d'instabilité politique, chaque décision de restructuration prenait une dimension qui dépassait le cadre strictement économique (LE MANDAT, 2010).

- ***La privatisation du patrimoine hôtelier***

La privatisation proprement dite des actifs de la SIETHO s'accéléra au cours des années 1990, dans un contexte marqué par deux événements majeurs : l'adoption de la loi n° 90-02 du 4 janvier 1990 relative à la privatisation des entreprises publiques, qui fournit le cadre juridique général des opérations de cession ; et la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, qui modifia profondément les conditions économiques du secteur touristique. La loi de 1990 définissait les modalités de la privatisation : identification des entreprises concernées, évaluation de leurs actifs, mise en concurrence des repreneurs potentiels, conditions de la cession et garanties offertes aux salariés et aux créanciers. Un Comité de privatisation fut institué pour superviser l'ensemble du processus et garantir, en principe, la transparence et l'équité des opérations (République de Côte d'Ivoire, 1990). En pratique, comme l'ont observé plusieurs analystes, les privatisations ivoiriennes furent souvent marquées par l'opacité, les conflits d'intérêts et la sous-évaluation des actifs cédés (Contamin et Fauré, 1990 ; Van de Walle, 2001). La dévaluation du franc CFA, décidée en janvier 1994 après des années de résistance du gouvernement ivoirien, eut des effets contrastés sur le secteur touristique. D'un côté, elle rendit la destination Côte d'Ivoire théoriquement plus compétitive en termes de prix pour les touristes étrangers payant en devises fortes. De l'autre, elle renchérit brutalement le coût des importations, y compris les équipements et fournitures nécessaires à l'exploitation hôtelière, et provoqua une poussée inflationniste qui affecta le pouvoir d'achat des ménages ivoiriens et, par conséquent, la demande touristique intérieure (Dubresson et Raison, 1998). Dans ce contexte mouvant, la privatisation des établissements de la SIETHO prit des formes diverses. Certains hôtels bien situés et en état de fonctionnement relatif furent repris par des investisseurs privés, ivoiriens ou étrangers, parfois associés à des chaînes hôtelières

internationales. D'autres furent cédés dans des conditions moins favorables, à des repreneurs dont les capacités financières et managériales n'étaient pas toujours avérées. D'autres encore, trop dégradés ou trop mal situés pour susciter l'intérêt d'investisseurs privés, furent fermés, désaffectés ou reconvertis à d'autres usages bureaux administratifs, logements sociaux, locaux associatifs.

- ***La redéfinition du rôle de l'État dans le secteur touristique***

La disparition progressive du SIETHO en tant qu'opérateur direct du secteur hôtelier s'est inscrit dans un mouvement plus large de redéfinition du rôle de l'État dans le domaine du tourisme. Sous l'influence des institutions financières internationales et dans le cadre des réformes économiques engagées, un nouveau paradigme s'est progressivement imposé, assignant à l'État des fonctions de régulation, de planification stratégique, de promotion de la destination et de formation, tandis que l'investissement et l'exploitation des infrastructures touristiques étaient désormais confiés au secteur privé. Cette recomposition du partage des responsabilités a conduit à une série de réformes institutionnelles. Le ministère en charge du Tourisme, dont les missions ont été redéfinies, s'est recentré sur l'élaboration et la surveillance du cadre réglementaire du secteur, notamment à travers la définition des normes de classement hôtelier, l'encadrement des agences de voyage et la protection des sites touristiques. Parallèlement, il a renforcé ses actions de promotion internationale afin de positionner la Côte d'Ivoire comme une destination compétitive sur les marchés touristiques mondiaux. L'adoption du Code du tourisme dans les années 1990 a matérialisé cette orientation, en instituant un cadre juridique plus structuré, incitatif et conforme aux logiques de libéralisation économique. Dans ce contexte de transformation, la formation professionnelle est demeurée un domaine dans

lequel l'État a conservé une implication significative. À travers le soutien aux écoles hôtelières et aux centres spécialisés, les pouvoirs publics ont reconnu l'importance du capital humain dans l'amélioration de la qualité de l'offre touristique. Cette orientation a favorisé le maintien, voire le renforcement, de programmes de formation en partenariat avec des institutions internationales et des opérateurs privés du secteur. Toutefois, la transition d'un modèle étatiste vers un modèle davantage libéralisé ne s'est pas exploitée sans effets négatifs. Le retrait progressif de l'État a laissé apparaître des déséquilibres territoriaux, particulièrement dans les régions de l'intérieur, où l'initiative privée s'est révélée insuffisante pour assurer la continuité des services hôteliers. Plusieurs localités ayant bénéficié des investissements de la SIETHO ont ainsi connu une dégradation progressive de leurs infrastructures, en raison du manque d'entretien et de renouvellement. Par ailleurs, la couverture géographique du réseau hôtelier national s'est rétractée, les investisseurs privés privilégiés principalement les zones à forte rentabilité, notamment Abidjan et le littoral, au détriment des espaces enclavés ou à faible attractivité touristique.

4.5. Le numérique comme vecteur de transmission mémorielle

Aujourd'hui, le numérique s'impose comme un dispositif central de reconfiguration, de conservation et de diffusion des patrimoines historiques et culturels. Dans le cas des hôtels SIETHO, dont la visibilité dans l'espace public est quasiment réduite ou effacée, les technologies numériques offrent des opportunités décisives de réactivation et de transmission de la mémoire touristique ivoirienne. Elles ne se limitent pas à une fonction d'archivage, mais participent activement à la production de nouvelles formes de récit, d'accessibilité et d'interaction avec le passé (Afrique Sur 7, 2024 ; APA News, 2016). Il existe à cet effet plusieurs pistes structurantes de

valorisation mémorielle à travers le numérique. En premier lieu, la numérisation des archives constitue une étape fondamentale de sauvegarde, permettant de préserver des documents souvent fragiles (photographies, rapports administratifs, plans architecturaux, articles de presse) tout en facilitant leur accessibilité et leur circulation. En second lieu, la création de bases de données historiques structurées permet de centraliser et d'organiser les informations relatives aux hôtels SIETHO, en assurant leur interconnexion et leur exploitation scientifique. Ces bases de données peuvent constituer un outil de référence pour les chercheurs, les décideurs publics et les acteurs du tourisme. Par ailleurs, le développement d'expositions virtuelles offre la possibilité de restituer au public l'histoire et l'imaginaire du SIETHO à travers des dispositifs immersifs combinant images, textes, vidéos et témoignages.



Image: ex-hôtel SIETHO (BSC-NEWS, 2 Nov 2024)

Ce format favorise une médiation sensible du patrimoine, en rendant visible ce qui tend à disparaître de la mémoire urbaine et touristique. Dans la même perspective, la cartographie numérique des anciens hôtels SIETHO apparaît comme un outil pertinent de spatialisation de la mémoire (Ministère du Tourisme et des Loisirs, 2019). Elle permet de situer les infrastructures dans leur ancrage territorial, de visualiser leur répartition géographique et de mettre en évidence les dynamiques

d'implantation et de transformation du réseau hôtelier ivoirien. Enfin, les plateformes collaboratives de collecte de témoignages ouvrent la voie à une mémoire participative, où les anciens employés, gestionnaires, usagers et acteurs du tourisme peuvent contribuer à la reconstruction du récit collectif. Ce type de dispositif favorise la co-construction de la mémoire et enrichit les archives institutionnelles par des expériences vécues et des récits situés. L'ensemble de ces dispositifs numériques participe ainsi à une dynamique de patrimonialisation augmentée, où la mémoire des hôtels SIETHO n'est plus seulement conservée, mais activement reconstruite, partagée et réinterprétée. Ils contribuent à la sauvegarde d'un patrimoine aujourd'hui peu visible dans l'espace public, tout en lui conférant une nouvelle existence dans l'espace numérique, plus accessible, dynamique et interconnecté. En ce sens, le numérique apparaît non seulement comme un outil technique, mais aussi comme un vecteur de médiation mémorielle, capable de transformer des traces fragmentées en un ensemble cohérent de représentations historiques et symboliques.

5. Discussion

L'étude consacrée aux hôtels SIETHO en Côte d'Ivoire entre 1968-1999 permet de mettre en évidence une dynamique historique complexe articulant construction étatique, modernisation touristique et production de mémoire collective. L'analyse montre que le SIETHO s'inscrit pleinement dans la logique de l'État développementaliste ivoirien, caractérisé par une forte intervention publique dans les secteurs stratégiques. Dans cette configuration, l'hôtellerie n'était pas uniquement un secteur économique, mais également un instrument de projection symbolique de la modernité nationale et du rayonnement international de la Côte d'Ivoire. Dans une perspective théorique inspirée de Maurice Halbwachs (1950), les hôtels SIETHO peuvent être interprétés comme des supports

institutionnels de la mémoire touristique. Ils ont contribué à structurer des cadres sociaux de perception du tourisme, en produisant des représentations stabilisées de l'hospitalité ivoirienne et du développement économique. Toutefois, cette mémoire apparaît aujourd'hui fragmentée, en raison des transformations institutionnelles et des processus de désengagement de l'État intervenus à partir des années 1980. Les résultats confirment également la pertinence de la notion de « lieux de mémoire » développée par Pierre Nora (1984-1992). Les infrastructures SIETHO, autrefois intégrées dans le quotidien du tourisme national, tendent à devenir des traces historiques, investies d'une valeur symbolique croissante à mesure que leur fonction initiale s'estompe. Cette transformation traduit le passage d'une mémoire vécue à une mémoire reconstruite, médiatisée par les archives, les récits et les représentations contemporaines. Par ailleurs, l'étude a mis en évidence les effets structurants des politiques d'ajustement économique et de libéralisation sur le secteur touristique ivoirien. Le retrait progressif de l'État, analysé dans une logique de recomposition des modèles de gouvernance économique, a entraîné une reconfiguration profonde du paysage hôtelier. Si ce mouvement a favorisé l'émergence du secteur privé, il a également contribué à la fragilisation du maillage territorial hérité de la période SIETHO, accentuant les déséquilibres entre les zones urbaines louables et les espaces périphériques. Dans ce contexte, la patrimonialisation numérique apparaît comme une réponse contemporaine aux risques d'effacement de cette mémoire institutionnelle. En accord avec les travaux de Cameron et Kenderdine (2007) et de Giaccardi (2012), les dispositifs numériques ne se limitent pas à la conservation des traces, mais participent à leur reconfiguration active. Les résultats révélant que la numérisation des archives, la création de bases de données, les expositions virtuelles et les plateformes participatives peuvent contribuer à réinscrire les hôtels SIETHO

dans l'espace public et scientifique. Toutefois, cette patrimonialisation numérique soulève également des enjeux critiques. Elle implique des choix de sélection, de mise en récit et de médiation qui influencent la manière dont le passé est reconstruit et transmis. La mémoire des SIETHO devient ainsi une mémoire médiée, partiellement reconstruite à travers des dispositifs technologiques et des logiques contemporaines de valorisation patrimoniale. Enfin, cette recherche met en évidence une tension centrale entre disparition matérielle et persistance symbolique. Si les infrastructures hôtelières tendent à se dégrader ou à être réappropriées, l'expérience institutionnelle de la SIETHO demeure un objet heuristique majeur pour comprendre les transformations du tourisme ivoirien. Elle constitue un cas révélateur des trajectoires postcoloniales de développement, où les ambitions étatiques, les contraintes économiques et les recompositions globales s'entrecroisent. L'analyse des hôtels SIETHO permet de dépasser une lecture strictement économique du tourisme pour l'inscrire dans une perspective socio-historique et communicationnelle, où mémoire, patrimoine et gouvernance se trouvent étroitement liées.

6. Conclusion

L'histoire du SIETHO, retracée dans ses grandes lignes, met en lumière les ambiguïtés structurelles du modèle de développement étatique ivoirien dans le secteur touristique. Née dans le contexte d'un État développementaliste et portée par les dynamiques d'une économie en expansion, cette institution a contribué, dans l'espace de deux décennies, à la structuration d'un réseau hôtelier d'envergure nationale. Elle a ainsi participé à la consolidation de l'offre touristique ivoirienne et au rayonnement international du pays durant les années de prospérité économique. Cependant, cette trajectoire révèle également les limites induites du modèle étatiste qui l'a portée.

La confusion entre rationalité économique et impératifs politiques, les insuffisances de gouvernance inhérentes aux monopoles publics, ainsi que la dépendance structurelle du secteur touristique aux financements étatiques, ont fragilisé durablement la SIETHO. Ces vulnérabilités se sont pleinement exprimées lors du retour de la conjoncture économique internationale au début des années 1980, marquées par la chute des cours des matières premières, puis amplifiées par les programmes d'ajustement structurel et les politiques de privatisation qui ont suivi. Ce processus n'a pas seulement conduit à la disparition progressive d'une institution : il a surtout consacré l'effritement d'un paradigme de développement dans lequel l'État assume simultanément les fonctions de planification, d'investissement, de production et de gestion du secteur touristique. Le démantèlement de la SIETHO s'inscrit ainsi dans un mouvement plus large de recomposition des économies africaines à la fin du XXe siècle, caractérisé par le retrait de l'État et la montée en puissance du secteur privé.

Aujourd'hui, l'héritage de la SIETHO demeure partiellement visible à travers les infrastructures hôtelières héritées de cette période. Certaines ont été réhabilitées et intégrées dans des logiques privées de modernisation, tandis que d'autres portent les marques d'un abandon progressif, traduisant la fragilité de la mémoire matérielle du tourisme ivoirien. Au-delà de ces traces physiques, c'est surtout l'expérience institutionnelle accumulée — faite de réussites, de contraintes et d'échecs — qui constitue un capital historique et analytique précieux. Dans un contexte contemporain marqué par la relance du secteur touristique ivoirien, cette expérience appelle une réinterrogation critique. Elle souligne notamment la nécessité de penser des modèles hybrides de gouvernance touristique, mieux articulés entre action publique et initiative privée. Par ailleurs, face au risque d'effacement progressif des traces matérielles et documentaires, les technologies numériques offrent des perspectives inédites de

conservation, de valorisation et de transmission de ce patrimoine. La mise en place d'archives numériques, de musées virtuels et de plateformes participatives pourrait ainsi contribuer à inscrire durablement l'héritage de la SIETHO dans la mémoire collective nationale, tout en facilitant son appropriation scientifique, sociale et culturelle. Au-delà de son apport à l'histoire du tourisme ivoirien, cette recherche présente un intérêt social important en contribuant à la sauvegarde et à la transmission d'un patrimoine collectif encore peu documenté. Elle participe à la préservation de la mémoire des acteurs, des institutions et des infrastructures qui ont marqué le développement touristique de la Côte d'Ivoire. En outre, les enseignements tirés de l'expérience de la SIETHO peuvent nourrir les réflexions des décideurs publics, des professionnels du tourisme et des acteurs du patrimoine sur les enjeux contemporains de gouvernance, de valorisation territoriale et de conservation du patrimoine national.

Références

- AFRIQUE SUR 7**, 2024, « Côte d'Ivoire : l'ex-hôtel Sietho de Dimbokro va renaître de ses cendres », Afrique sur 7, 17 octobre 2024.
- AKINDÈS Francis**, 2004. *Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*, CODESRIA, Dakar.
- AMIN Samir**, 1967, *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Éditions de Minuit, Paris.
- APA NEWS**, 2016, « 87 milliards FCFA à mobiliser pour la réhabilitation de 7 hôtels de l'ex-Siétho et la construction de 25 éco-hôtels », Abidjan.net, 1er mars 2016.
- BANQUE MONDIALE**, 1978. *Côte d'Ivoire : Le défi du succès*, Banque mondiale, Washington.

- BANQUE MONDIALE**, 1988. *Côte d'Ivoire : Revue du secteur parapublic*, Banque mondiale, Washington.
- BARDIN Laurence**, 2013. *Analyse de contenu*, PUF, Paris.
- BUTLER Richard W.**, 1980, « Le concept de cycle d'évolution d'une zone touristique », *Géographe canadien*, vol. 24, n°1, p. 5-12.
- CAMERON Fiona et KENDERDINE Sarah**, 2007. *Théorisation du patrimoine culturel numérique*, MIT Press, Cambridge (MA).
- CAMPBELL Bonnie** (dir.), 1989. *Les ajustements structurels en Afrique*, Karthala, Paris.
- CAZES Georges**, 1992. *Tourisme et Tiers-Monde : un bilan controversé*, L'Harmattan, Paris.
- CONTAMIN Bernard et FAURÉ Yves-André**, 1990. *La bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire : l'histoire d'un ajustement interne*, Karthala, Paris.
- DIOP Momar Coumba et DIOUF Mamadou**, 1990. *Le Sénégal sous Abdou Diouf : État et société*, Karthala, Paris.
- DOZON Jean-Pierre**, 2000, « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*, n°78, pp. 45-62.
- DOZON Jean-Pierre**, 2011. *Côte d'Ivoire : histoire et destin*, Karthala, Paris.
- DUBRESSON Alain et RAISON Jean-Pierre**, 1998. *L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement*, Armand Colin, Paris.
- DUBRESSON Alain**, 1989. *Villes et industries en Côte d'Ivoire : l'économie urbaine du bas Sassandra*, Karthala, Paris.

- FAURÉ Yves-André et MÉDARD Jean-François** (dir.), 1982. *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Karthala, Paris.
- FLATRES-MURY Huguette**, 1972. *Le tourisme en Côte d'Ivoire*. Les Cahiers d'Outre-Mer, 25(100), pp.437-448.
- GIACCARDI Elena**, 2012. *Patrimoine et médias sociaux*, Routledge, Londres.
- HALBWACHS Maurice**, 1950. *La mémoire collective*, PUF, Paris.
- HAUHOUDT Asseypo Antoine**, 2002. *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, Éditions universitaires de Côte d'Ivoire, Abidjan.
- LE MANDAT**, 2010. « L'hôtellerie sous la refondation : un secteur en agonie », Le Mandat, 8 janvier 2010.
- MINISTÈRE DU TOURISME DE CÔTE D'IVOIRE**, diverses années. *Annuaire statistique du tourisme*, Ministère du Tourisme, Abidjan.
- MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS**, 2019. « 8e Festival du tourisme de Dimbokro : l'ex-hôtel Sietho réhabilité, un 4 étoiles et un mini-parc de loisirs en projets », Abidjan.net, 2 juin 2019.
- MINISTÈRE FRANÇAIS DE LA COOPÉRATION**, 1975. *Rapport sur la coopération technique dans le secteur du tourisme en Afrique francophone*, Ministère de la Coopération, Paris.
- NOËL Pierre**, 2019, « La naturalisation de l'épistémologie de l'histoire », Revue de l'Université de Moncton, vol. 50, n°1, p. 123-167.
- NORA Pierre**, 1984-1992. *Les lieux de mémoire*, Gallimard, Paris.

OFFICE IVOIRIEN DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE, 1978-1984. *Rapports annuels*, OITH, Abidjan.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 1971. *Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1971-1975*, Imprimerie nationale, Abidjan.

UNESCO, 2003. *Charte sur la conservation du patrimoine numérique*, UNESCO, Paris.

VAN DE WALLE Nicolas, 2001. *Économies africaines et politiques de crise permanente, 1979-1999*, Cambridge University Press, Cambridge.

Annexe (enquête semi-directif) :

Axes 1	Questions 1 & 2	Verbatim	Répondants
Genèse des hôtels SIETHO	Quel était le contexte ayant conduit à la création de la SIETHO ?	« Au lendemain de l'indépendance, les autorités ivoiriennes souhaitaient faire du tourisme un secteur économique stratégique. Le pays connaissait une forte croissance économique et l'État voulait doter les différentes régions d'infrastructures capables d'accueillir les visiteurs nationaux et étrangers».	M. YP (ancien cadre du tourisme)
		« La création de la SIETHO répondait à une volonté politique d'accompagner le développement régional. À cette époque, plusieurs localités disposaient d'atouts touristiques mais manquaient d'établissements d'hébergement modernes».	M. GB (ancien responsable administratif SIETHO)
	Quels étaient les objectifs poursuivis par l'État ?	« L'objectif principal était de soutenir le tourisme tout en participant à l'aménagement du territoire. Les hôtels devaient servir de leviers de développement économique dans les régions».	M. YP (ancien cadre du tourisme)
		«Il s'agissait également d'améliorer l'image internationale de la Côte d'Ivoire en offrant des	M. GB (ancien responsable

		<i>infrastructures répondant aux standards de l'époque.</i> ».	administratif SIETHO)
Axe 2	Questions 3 & 4	Verbatim	Répondants
Rayonnement touristique et territorial	Quel rôle les hôtels SIETHO ont-ils joué dans le développement touristique ?	« Les hôtels SIETHO ont permis d'organiser l'accueil touristique dans plusieurs villes. Ils constituaient souvent les principaux établissements capables de recevoir des délégations officielles et des touristes étrangers ».	M. JLK (Ancien Directeur d'hôtel)
		« Ils ont contribué à faire découvrir des régions jusque-là peu fréquentées. Certains visiteurs choisissaient leur destination en fonction de la présence d'un hôtel SIETHO ».	Mme YK (Ancienne gouvernante SIETHO)
	Quel a été leur impact sur les territoires ?	« L'implantation d'un hôtel entraînait généralement le développement d'activités connexes comme le commerce, le transport ou l'artisanat ».	M. JLK (Ancien Directeur d'hôtel)
		« Les hôtels ont créé des emplois directs et indirects. Plusieurs jeunes ont pu être formés aux métiers de l'hôtellerie grâce à ces établissements ».	Mme YK (Ancienne gouvernante SIETHO)
Axe 3	Questions 5 & 6	Verbatim	Répondants
Représentations et mémoire des acteurs	Quels souvenirs gardez-vous des hôtels SIETHO ?	« À l'époque, séjourner dans un hôtel SIETHO était perçu comme un signe de modernité. Ces établissements inspiraient beaucoup de fierté aux populations locales ».	M. AS (Ancien ministre d'Houphouët)
		« Je garde le souvenir d'hôtels bien entretenus qui accueillaient de nombreuses manifestations officielles et culturelles ».	Mme YK (Ancienne gouvernante SIETHO)
	Que représentaient-ils pour les populations ?	« Ils symbolisaient le développement et l'ouverture de la région sur le reste du pays et sur l'extérieur ».	M. AS (Ancien ministre d'Houphouët)
		« Les habitants voyaient souvent ces hôtels comme les vitrines de leur ville ».	Mme YK (Ancienne gouvernante SIETHO)
Axe 4	Questions 7 & 8	Verbatim	Répondants

Déclin et transformations	Quelles sont les causes du déclin du réseau ?	«Les difficultés économiques des années 1980 ont fortement réduit les investissements publics consacrés à l'entretien des infrastructures ».	Prof. BV, spécialiste en économie (CES)
		« L'ouverture à la concurrence privée et les privatisations ont progressivement modifié le modèle économique de la SIETHO ».	M. GB (ancien responsable administratif SITHO)
	Quel impact les crises ont-elles eu sur les hôtels SIETHO?	«Plusieurs établissements ont connu une baisse importante de fréquentation, ce qui a entraîné des difficultés financières.».	Prof. BV, spécialiste en économie (CES)
		«Certaines infrastructures n'ont pas bénéficié des rénovations nécessaires et ont progressivement perdu leur attractivité».	M. GB (Ancien responsable administratif SITHO)
Axe 5	Questions 9 & 10	Verbatim	Répondants
Transmission de la mémoire touristique à l'ère numérique	Les hôtels SIETHO constituent-ils un patrimoine à préserver ?	«Oui, car ils témoignent d'une période importante de l'histoire économique et touristique de la Côte d'Ivoire ».	Prof. AD (Historien)
		«Leur histoire permet de comprendre les politiques publiques qui ont accompagné le développement du pays après l'indépendance».	Mme BA (Ancien Député)
	Comment le numérique peut-il contribuer à cette préservation ?	«La numérisation des archives permettrait de sauvegarder des documents aujourd'hui menacés de disparition ».	Prof. MB (Spécialiste du tourisme)
		«Des plateformes numériques, des expositions virtuelles ou des musées dotés des outils d'Intelligence Artificielles pourraient rendre cet héritage accessible aux jeunes générations ».	Dr. BN (Spécialiste du numérique)

Source : Namoi & Ahouman, entretien réalisé Novembre 2025
- Mai 2026